



CERTIFICATE OF
ADVANCED STUDIES
HES-SO

PHYSIOTHÉRAPIE CARDIO- RESPIRATOIRE

JANVIER 2023
DÉCEMBRE 2023

En partenariat avec :



Centre hospitalier
universitaire vaudois

03	Introduction
04	Une offre mise à jour
04	Objectifs de formation
04	Public cible
04 - 06	La formation
04 - 05	Référentiel de compétences
05	Compétences 1 et 2
06	Compétences 3 et 4
07	Organisation de la formation
07 - 10	Les modules
07	Descriptif
07 - 08	Module A
08	Module B
09	Module C
10	Module D
11	Calendrier 2023
12	Admission, inscription et certification
12	Conditions d'admission
12	Reconnaissance d'acquis
12	Conditions de certification
12	Titre obtenu
13	Inscription
13	Frais d'inscription et de formation
13	Renseignements
14	Comité pédagogique
14	Conseil scientifique
15	Adresses

Introduction

La physiothérapie cardiorespiratoire connaît un développement important ces dernières années. Une illustration emblématique est la place importante occupée par la physiothérapie cardiorespiratoire lors des vagues successives de COVID-19. La prise en charge de ces patients s'est effectuée aux différents stades de la maladie, tant en phase aiguë que lors de la phase chronique.

Ainsi, les physiothérapeutes, fortement sollicités par le corps médical, interviennent dans des situations aiguës ou chroniques de plus en plus complexes face auxquelles ils ont été amenés à développer une expertise et des interventions de plus en plus élaborées et spécifiques. En effet, la prise en charge du physiothérapeute en soins cardiorespiratoires accompagne le patient des unités en soins intensifs jusqu'à la sortie de l'hôpital. Celle-ci peut aussi se poursuivre dans des centres spécialisés ou en cabinet. Ils sont également amenés à former les médecins assistants et les infirmiers aux moyens thérapeutiques utilisés en physiothérapie cardiorespiratoire. De plus, actuellement, dans de nombreux hôpitaux, les physiothérapeutes interviennent pour la prise en charge respiratoire de patients aux soins continus et intensifs pour les adultes et les enfants, avec une prestation de 24 heures sur 24 et de 7 jours sur 7. La nature de cette prise en charge est très complète, dans des environnements et face à des situations dont tous les éléments ne sont pas forcément totalement maîtrisés et avec un caractère d'urgence non négligeable.

Ce CAS constitue une action d'approfondissement professionnel qui prend appui sur la formation initiale. Il développe des savoirs et des compétences spécifiques à ce champ d'intervention et vise une consolidation des pratiques et une augmentation des possibilités de mobilisation et de transfert des compétences.

Notre offre mise à jour

Ce CAS se déroule depuis plusieurs années sans discontinuer. Fort de cette longue expérience entre les services de physiothérapie cardiorespiratoire du CHUV et de HESAV, le programme et l'articulation des modules a, cette année, été mis à jour afin de répondre au mieux aux exigences du terrain.

Objectifs de formation

Cette formation développe chez les participants des compétences pour concevoir et réaliser une prise en charge physiothérapeutique optimale de personnes atteintes d'affections du système cardiorespiratoire. Elle permet également de développer l'autonomie et les outils pour améliorer l'efficacité dans le choix et la mise en pratique des moyens utilisés pour les traitements.

L'enseignement fait largement référence à « l'evidence-based practice » (EBP – ou pratique fondée sur les preuves) dans le but de son intégration dans la pratique.

Celle-ci sera dispensée par des enseignements par simulation et des ateliers.

Public cible

Ce CAS est destiné aux physiothérapeutes diplômés ayant une expérience professionnelle en physiothérapie cardiorespiratoire pédiatrique et/ou adulte en phase aiguë et/ou chronique exerçant leur profession dans une structure hospitalière, en institution ou en cabinet.

Elle est aussi destinée aux physiothérapeutes qui débutent dans ce domaine ou qui souhaitent développer leurs compétences spécifiques dans ce champ d'intervention.

La formation

Référentiel de compétences

Cette formation met l'accent sur le développement des quatre compétences figurant ci-dessous et propres à ce champ d'intervention. Elles représentent la « plus value » apportée par cette formation mais il est évident qu'elles

s'inscrivent dans un exercice professionnel plus large sur le lieu de pratique, relié plus particulièrement à la filière du participant et aux compétences collectives mises en oeuvre par « l'équipe thérapeutique ».

Compétence 1

Identification rapide et efficace des paramètres d'investigation à explorer et à organiser pour dresser un tableau clinique pertinent et significatif de la situation

- 1.1 En reconnaissant les signes cliniques et les paramètres d'investigations spécifiques, en y intégrant les normes et la variabilité propres aux situations considérées et en les interprétant correctement
- 1.2 En complétant les informations à disposition par des investigations et des recueils de données complémentaires, si nécessaire
- 1.3 En collaborant étroitement avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle pour présenter, confronter et discuter les analyses
- 1.4 En faisant preuve de rigueur dans l'observation, l'investigation et le recueil d'information

Compétence 2

Détermination du/des but-s de l'intervention physiothérapeutique et planification/organisation des contributions permettant de les atteindre

- 2.1 En prenant en considération le diagnostic physiothérapeutique et les caractéristiques personnelles du patient (physiques, psychiques, socioculturelles, etc.)
- 2.2 En incluant les possibilités de participation du patient et de son entourage selon son état, l'évolution de la situation et les buts posés
- 2.3 En intégrant les dimensions interdisciplinaires aux dimensions spécifiquement physiothérapeutiques quand cela est nécessaire et possible

Compétence 3

Réalisation de l'intervention dans la perspective des buts visés et selon la spécificité de la situation particulière

- 3.1 En organisant les étapes et les séquences de l'activité pour en réaliser un déroulement optimal et en atteignant le but visé
- 3.2 En s'appuyant explicitement sur des connaissances scientifiques assurées, des pratiques fondées sur les preuves (EBP) et des savoirs d'action éprouvés
- 3.3 En adaptant la communication verbale et non verbale et la complexité du langage utilisé aux possibilités de compréhension, aux inquiétudes, aux besoins et attentes de ses interlocuteurs et surtout du patient
- 3.4 En exerçant un contrôle continu sur l'intervention et ses résultats et en régulant/adaptant ses activités en conséquence
- 3.5 En garantissant la sécurité physique, émotionnelle et environnementale du patient durant toute la séquence

Compétence 4

Maîtrise de l'environnement pour optimiser son intervention en fonction du contexte

- 4.1 En démontrant habileté et aisance dans les références aux techniques utilisées, procédures et protocoles en usage dans le contexte d'exercice professionnel
- 4.2 En connaissant et en maîtrisant l'équipement standard disponible dans son champ d'intervention et le maniement des appareils usuels
- 4.3 En sélectionnant, adaptant et en utilisant le matériel et les ressources les plus adéquats pour chaque situation clinique

Organisation de la formation

Ce CAS représente 15 crédits ECTS au total correspondant à 150 heures d'enseignement (cours, conférences, séminaires, etc.) et environ 300 heures de travail personnel (études personnelles ou dirigées, activités de pratique accompagnée sur le terrain, journées de simulation haute-fidélité, recherches et exercices individuels ou en groupe pour validation des modules). La formation se déroule en cours d'emploi. Elle est organisée sur 12 mois entre janvier et décembre 2023.

Les périodes de formations sont regroupées en sessions de deux à trois jours de cours.

L'approche pédagogique et les moyens didactiques proposés sont variés et favorisent l'apprentissage des participants et le développement des compétences grâce à l'utilisation de méthodes participatives exploitant la pratique et la coopération du participant tels que des exercices, des ateliers et séminaires, des situations simulées et des études de cas, de la pratique accompagnée sur le terrain, etc.

Les modules

Descriptif

Chacun des quatre modules est conçu plus particulièrement autour du développement d'une ou des compétences, sans pour autant négliger les trois autres :

Module A
Savoir professionnels
spécifiques
5 jours de cours
3 crédits ECTS

Ce module se consacre prioritairement à la première compétence du référentiel et aborde principalement les aspects théoriques en anatomie et en physiologie, l'enseignement des bases théoriques des pathologies cardiorespiratoires et différents examens complémentaires. Ceux-ci seront nécessaires à la compréhension de la situation clinique, à la réflexion de l'intervention et à l'adaptation de la prise en charge en physiothérapie cardiorespiratoire

Module B
Techniques et soins invasifs
7 jours de cours
4 crédits ECTS

- A.1** Connaissances de base des systèmes cardiaques et respiratoires (anatomophysiologie, principales pathologies cardiorespiratoires, etc.)
- A.2** Connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'évaluation fonctionnelle cardiorespiratoire des patients (bilan et diagnostic physiothérapeutique, imagerie médicale, etc.)

Validation : QCM.

Ce module est orienté sur la quatrième compétence et vise la maîtrise de l'ensemble de la situation dans un contexte de soins aigus en tenant compte de l'évolution du patient et de son environnement. Il aborde l'utilisation adaptée des techniques invasives comme la ventilation mécanique.

- B.1** Bases de la ventilation invasive, répercussions physiologiques relatives et interventions physiothérapeutiques spécifiques à ce contexte de soins.
- B.2** Présentation des appareils les plus courants de l'environnement du patient dans les soins aigus (les respirateurs, le monitoring, etc.). Utilisation de ce matériel en atelier et en session de simulation.
- B.3** Communication, comportements et attitudes professionnelles dans la relation avec le patient tant en phase aigüe qu'au décours de son hospitalisation (principes de base et mise en œuvre)
- B.4** Introduction aux stratégies de désencombrement chez le patient intubé.

Validation : QCM.

Module C
Techniques et soins non-invasifs
6 jours de cours
4 crédits ECTS

Ce module est orienté sur la deuxième et la troisième compétence et vise la maîtrise de l'ensemble de la situation dans un contexte de soins sub-aigu et chronique en tenant compte de l'évolution du patient et de son environnement. Il aborde l'utilisation adaptée des techniques non-invasives comme le désencombrement (manuel et instrumental) et la ventilation mécanique non-invasive.

- C.1** Appropriation des principes généraux du désencombrement bronchique et identification-état des lieux des différentes techniques instrumentales et non instrumentales (étude des techniques manuelles, étude des principales techniques instrumentales, spécificités en pédiatrie, etc.)
- C.2** Organisation de l'activité et prise en charge (choix, combinaisons et stratégies de désencombrement, oxygénothérapie à haut débit, aspiration bronchique, VNI)
- C.3** Enseignement thérapeutique, hygiène (principes de base, autonomie du patient, etc.) et mise en pratique en atelier et en session de simulation.

Validation : QCM.

Module D
 Patients chroniques
 6 jours de cours
 4 crédits ECTS

Le développement de la troisième compétence est assuré par ce module qui met l'accent sur la notion d'identification des besoins/attentes du patient et des propositions de prise en charge individualisée et/ou en groupe qui tiennent compte de son contexte, environnement et projet de vie.

- D.1** Concepts de base et connaissances indispensables au réentraînement à l'effort (physiologie de l'exercice, principes du réentraînement, etc.)
- D.2** Compréhension des tests spécifiques réalisés en réadaptation cardiorespiratoire (physiologie de l'effort, description des différents tests)
- D.3** Compréhension et prise en charge de patients insuffisants respiratoires nécessitant un support ventilatoire
- D.4** Concept de la relation de soutien avec le patient en réhabilitation (principes de base, entretien motivationnel, prise en charge interdisciplinaire)
- D.5** Connaissance des réseaux médico-sociaux (réseaux suisse, organisation de la prévention)

Validation: réflexion autour d'une situation clinique.

Calendrier 2023

Janvier 2023	
Jeudi 19.01	Module A
Vendredi 20.01	Module A
Février 2023	
Mercredi 08.02	Module A
Jeudi 09.02	Module A
Vendredi 10.02	Module A
Mars 2023	
Jeudi 09.03	Module B
Vendredi 10.03	Module B
Jeudi 30.03	Module B
Vendredi 31.03	Module B
Avril 2023	
Samedi 01.04	Module B
Mai 2023	
Jeudi 04.05	Module B
Vendredi 05.05	Module B
Juin 2023	
Mercredi 14.06	Module C
Jeudi 15.06	Module C
Vendredi 16.06	Module C
Septembre 2023	
Mercredi 20.09	Module C
Jeudi 21.09	Module C
Vendredi 22.09	Module C
Octobre 2023	
Jeudi 12.10	Module D
Vendredi 13.10	Module D
Novembre 2023	
Mercredi 16.11	Module D
Jeudi 17.11	Module D
Décembre 2023	
Jeudi 07.12	Module D
Vendredi 08.12	Module D

Admission, inscription et certification

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS en Physiothérapie cardiorespiratoire, les candidats doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes:

1. Être titulaire d'un diplôme professionnel de physiothérapeute HES ou équivalent ;
2. Exercer dans le domaine cardiorespiratoire, en pédiatrie ou chez l'adulte, au moment de l'inscription ;
3. Obtenir l'accord de l'employeur

Le nombre de places est limité.

Si le participant n'est pas en possession des titres requis il peut déposer un dossier de candidature selon la procédure d'admission sur dossier de HESAV. L'objet de ce dossier est une argumentation quant aux compétences acquises permettant de suivre la formation. Il s'agit d'une démarche payante avec coût forfaitaire.

Reconnaissance d'acquis

Le participant peut demander à réaliser une procédure de reconnaissance des acquis avant de débiter la formation. Il adresse sa demande au Comité pédagogique selon les modalités prévues. Il s'agit d'une démarche payante avec coût forfaitaire.

Conditions de certification

Pour obtenir le certificat du CAS en Physiothérapie cardiorespiratoire, le participant doit satisfaire aux deux conditions cumulatives suivantes:

1. Obtenir les crédits correspondant aux quatre modules de formation
2. Respecter les exigences de présence telles que précisées dans les descriptifs de module

Titre obtenu

La réussite de la formation permet l'obtention d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO en Physiothérapie cardiorespiratoire.

Formation ratifiée par la HES-SO.

Inscription

Frais d'inscription et de formation

Le délai d'inscription est fixé au **15 novembre 2022**. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de HESAV: [CAS - Soins aux personnes en insuffisance rénale](#). Le formulaire est à compléter et renvoyer avec ses annexes à l'adresse: postgrade@hesav.ch

Les frais d'inscription sont de CHF 200.- (non remboursables) et sont à régler au moment de l'envoi du dossier d'inscription.

Le prix de la formation s'élève à CHF 6 940.-. Une facture est adressée un mois avant le début de la formation. Celle-ci doit être réglée avant le premier jour de cours.

Les directives de cette formation peuvent être téléchargées sur le site internet de HESAV.

Renseignements

Olivier Contal: Responsable pédagogique
Courriel: olivier.contal@hesav.ch
Tél.: +41 21 316 81 22

Comité pédagogique

Il est constitué du responsable pédagogique et des responsables de module et assure la mise en oeuvre de la formation au travers de son rôle pédagogique et opérationnel.

- **Olivier Contal**: Responsable pédagogique du CAS et responsable du module D, professeur ordinaire HES, filière Physiothérapie HESAV
- **Fabrice Giordano**: responsable du module A, physiothérapeute clinicien spécialisé, Lausanne
- **David Thévoz**: responsable du module B, physiothérapeute – Chef d'unité, secteur Chirurgie/ cardiorespiratoire et soins intensifs adultes, CHUV, Lausanne
- **Quentin de Halleux**: responsable du module C, physiothérapeute – Chef de service, secteur pédiatrie, CHUV, Lausanne

Conseil scientifique

Il est constitué d'experts des milieux professionnels et scientifiques. Il a un rôle consultatif et garantit la qualité scientifique de la formation, son adéquation aux besoins et prend en compte les sensibilités professionnelles, politiques et régionales.

- **Dr Alain Sauty**: PD médecin chef, Réseau hospitalier neuchâtelois
- **Dr Florian Charbonnier**: Médecin associé HUG Genève
- **Bastien Belmondo**: Physiothérapeute responsable, HIB, Estavayer-le-Lac et Payerne
- **Sabrina Eggman Grossenbacher**: Therapieexpertin Physiotherapie, Inselspital, Universitätsspital Bern
- **Jérôme De Bast**: Physiothérapeute, Clinique romande de réadaptation Sion
- **Dr Bernard Egger**: Médecin chef co-responsable, service de pneumologie et de réhabilitation respiratoire, Hôpital de Rolle
- **Professeur Claudio Sartori**: Médecin adjoint, Département de médecine, CHUV Lausanne

Adresses



- **Dr Lise Piquilloud Imboden**: Médecin adjoint PD-MER, SMIA, CHUV Lausanne
- **Kathleen Grant**: Physiothérapeute Cheffe de service, DSCA-DCILM, CHUV Lausanne
- **Jean-Bernard Michotte**: maître d'enseignement HES, filière Physiothérapie, HESAV Lausanne

HESAV

Coordination de la formation postgrade

Avenue de Beaumont 21
1011 Lausanne
Tél.: +41 21 316 80 21
Courriel: postgrade@hesav.ch
www.hesav.ch

Partenaire de HESAV pour la conception, l'organisation et l'exploitation de cette offre



CHUV

Direction des Soins (DSO)
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne
www.chuv.ch

